

C'est particulièrement parmi nos jeunes gens que se fait cette distribution de saletés, uniquement faites pour éveiller chez eux la passion animale et les faire descendre au degré le plus bas, mentalement et physiquement.

Certains industriels poussent le cynisme jusqu'à signer de leur nom de pareilles saletés.

Les ventes et les profits réalisés avec de semblables moyens, n'apportent que la malédiction dans les affaires ; et notre vœu le plus sincère est que ceux qui les emploient soient le plus tôt possible entre les mains de la justice, et qu'ils fassent la plus ignoble des banqueroutes.

Avons-nous une police des mœurs ?

Il faut avoir le sens moral bien ravalé pour respecter si peu notre jeunesse.

On comprend facilement les tentations qui l'assaillent chaque jour. Mais ce qu'on ne saurait concevoir, c'est la bestiale imbécillité de ceux qui, pour annoncer des colifichets, du tabac, des cigares, voire même des dentelles ou des bijoux, se servent d'images obscènes, écœurantes, glissées à la sourdine avec la marchandise vendue.

Si l'on veut annoncer efficacement, noblement, avec profit pour l'industrie et la consommation, qu'on emploie donc le journal, ou la brochure ou la circulaire ; cela ne coûte pas plus cher et c'est plus publique, plus moral.

Le Canada a besoin d'hommes vigoureux pour développer ses ressources infinies ; et si déjà la publicité impudique, cachée, insinuante, provocatrice des vices les plus sales, est admise chez nous, que penser de la génération prochaine ? — Ce sera, hélas, une génération d'avortons, de rachitiques et d'esclaves.

Il faut respecter nos jeunes gens si l'on veut qu'ils soient une source de forces nationales plus tard, dans tous les domaines ; et il faut en particulier surveiller davantage la publicité clandestine.

Avons-nous une police des mœurs ?

---